



## *Le mot du président*

C'est donc avec une abstention record en France que nous avons élu nos députés. Pour Angerville, et donc le Sud-Essonne, nous avons la satisfaction d'avoir pu conserver notre député sortant, Franck Marlin malgré la déferlante R.E.M qui a submergé notre pays. Je dis satisfaction car nous avons besoin de cet homme de terrain qui, au-delà de clivages politiques est à l'écoute de nos problèmes de petits villages disséminés, avec tout ce que cela comporte de difficultés au niveau de l'accessibilité, et donc de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Bon vent Monsieur le Député !

## **MAISON de SERVICES AU PUBLIC**

Retenez-bien cette date : 1<sup>ER</sup> Juillet 2017  
Inauguration de la MSAP d'Angerville, une initiative heureuse qui va permettre à tout un chacun d'accéder suivant ses besoins, au :

- Relais Assistants Maternels
- Pôle SENIORS
- Pôle JEUNESSE

avec la collaboration de partenaires très nombreux : Caisse d'Allocations Familiales  
Caisse Primaire d'Assurance Maladie  
La MSA exploitants agricoles, l'UDAF  
Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse  
Pôle Emploi, Mission locale Sud-Essonne  
CIDFF : informations droits des Femmes et Familles, AGGLO Etampois sud-Essonne, et la Maison Départementale des solidarités.

**UNE BELLE ET PRATIQUE REALISATION**

## **BON à SAVOIR**

- \_ Le dépistage de la TRISOMIE 21 avance. Ce terrible faux-pas de la nature : 27 pour 10000 pourra être dépisté au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de la grossesse chez les sujets à risques, par une **simple prise de sang**.
- \_ La MSAP ( voir ci-dessus) mettra ordinateur et imprimante à la disposition du public. Elle sera ouverte aux mêmes heures que la Mairie, et votre Association **Mouvement plus Facile** pourra y recevoir les dirigeants d'ERP pour les aider à leur dossier « accessibilité ».

## **LE CINQUIEME HANDICAP MAJEUR ...**

Ce handicap est le plus « **naturel** » parmi les cinq handicaps majeurs qui sont, rappelons-les :

- le handicap-moteur
- la déficience visuelle
- la déficience auditive
- les déficiences mentales, autisme, trisomie 21...
- la dépendance ou mobilité réduite

C'est de ce dernier dont il s'agit, celui auquel personne n'échappe, le vieillissement naturel qui entraîne une perte de mobilité plus ou moins contraignante. Et la mobilité perdue peut nécessiter l'accompagnement permanent pour tous les gestes de la vie courante. Le nombre de personnes âgées dépendantes actuel est de 1,2 million. Mais les plus optimistes nous annoncent que ce nombre atteindra 2 millions dès 2040, résultats des progrès conjugués de la médecine, de la pharmacopée et de la Recherche.

L'enjeu pour notre Société, c'est de prévoir :

- l'hébergement de ces populations,
  - le financement des soins, au sens large,
  - l'accessibilité des résidences pour ces personnes sans oublier les problèmes de voirie dans les lieux où devront pouvoir circuler librement les séniors.
- La politique actuelle est de permettre aux aînés de rester le plus longtemps possible chez eux, là où ils ont encore leurs aises, leur vécu, la compagnie de leur animal favori, et leurs petites habitudes. C'est très bien, on ne peut qu'applaudir cette volonté de nos dirigeants. Mais elle suppose aussi une plus grande solidarité intergénérationnelle pour permettre une vie sociale réelle, de laquelle serait bannie la solitude qui accable nos « vieux ». Le bénévolat peut apporter beaucoup de réponses à ce problème. Car nous avons trop tendance à tout ramener à l'argent, alors qu'un peu d'amour est gratuit.

## **DE TOUT... UN PEU ... DE TOUT... UN PEU... DE T** **Connaissez-vous l'EAD ?**

Il s'agit de l'éthylotest anti démarrage ! Ce dispositif homologué s'impose progressivement depuis 2011. En 2014, il a été proposé comme peine alternative à la prison. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2016, l'autorité administrative dispose aussi du recours à l'EAD. Déjà certaines Préfectures peuvent proposer à des conducteurs sanctionnés pour conduite en état d'ivresse, d'équiper leur voiture d'un dispositif EAD et de se soumettre à un suivi médico-psychologique. Cette mesure pourrait être généralisée d'ici à 2019.